



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Entreprise
MASA n° :

Modification de vos coordonnées

En cas de changement ou d'erreur dans les informations affichées dans le cadre de droite, merci de les corriger ci-dessous.

Inutile de recopier les informations exactes.

Raison sociale :
(nom de l'entreprise)

Nom du chef de l'entreprise :
ou gérant

Adresse :

Code postal, commune :

SIREN :

Email :

Tél. fixe :

Tél. portable :

Aquaculture 2024

Conchyliculture

Élevage de crustacés

Production 2024

Avez-vous produit en 2024 ? oui ☐ non ☐

Note : la production 2024 correspond à la production réalisée durant l'exercice comptable clôturé en 2024.

Date de clôture des comptes	Exercice comptable à retenir pour l'enquête
fin mars	du 01/04/2023 au 31/03/2024
fin juin	du 01/07/2023 au 30/06/2024
fin septembre	du 01/10/2023 au 30/09/2024
fin décembre	du 01/01/2024 au 31/12/2024
pas de clôture	du 01/01/2024 au 31/12/2024



Si oui, quelle est la date de fin de l'exercice ?

Si non, **passez à la question 2**

/ / 2024

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, cette enquête, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire.

Visa n° 2025A051AG du Ministre de l'économie et des finances, valable pour l'année 2025.

Aux termes de l'article 6 de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques, les renseignements transmis en réponse au présent questionnaire ne sauraient en aucun cas être utilisés à des fins de contrôle fiscal ou de répression économique.

L'article 7 de la loi précitée stipule d'autre part que tout défaut de réponse ou une réponse sciemment inexacte peut entraîner l'application d'une amende administrative.

Questionnaire confidentiel destiné au Service de la Statistique et de la Prospective du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête par les entreprises individuelles. Elle leur garantit un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès du Service de la Statistique et de la Prospective du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.



1.1. Coquillages vendus à la taille marchande

Note :

- exclure les ventes en demi-élevage ou en prégrossi qui sont à saisir en question 1.2 ;
- exclure les produits de la pêche ou de strict négoce (achat/revente en l'état) ;
- exclure les coquillages qui n'ont pas passé les 6 derniers mois d'élevage dans les eaux françaises.

Espèce	Mode d'élevage	Sans marquage sanitaire	Avec marquage sanitaire
Huître creuse	Table méditerranéenne	Quantité kg	kg
		Valeur HT €	€
	Filière	Quantité kg	kg
		Valeur HT €	€
	Terrain découvrant : à plat	Quantité kg	kg
		Valeur HT €	€
Huître plate	Terrain découvrant : tables sur estran...	Quantité kg	kg
		Valeur HT €	€
	Terrain non découvrant : eau semi-profonde ou profonde, à plat au sol ou en cage, tables...	Quantité kg	kg
		Valeur HT €	€
	Huîtres élevées en claires ou pousse en claires (Marennes-Oléron)	Quantité kg	kg
		Valeur HT €	€
Huître creuse	Table méditerranéenne	Quantité kg	kg
		Valeur HT €	€
	Filière	Quantité kg	kg
		Valeur HT €	€
	Terrain découvrant : à plat	Quantité kg	kg
		Valeur HT €	€
Huître plate	Terrain découvrant : tables sur estran...	Quantité kg	kg
		Valeur HT €	€
	Terrain non découvrant : eau semi-profonde ou profonde, à plat au sol ou en cage, tables...	Quantité kg	kg
		Valeur HT €	€
	Huîtres élevées en claires ou pousse en claires (Marennes-Oléron)	Quantité kg	kg
		Valeur HT €	€

1.1. Coquillages vendus taille marchande (suite)

Espèce	Mode d'élevage		Sans marquage sanitaire	Avec marquage sanitaire
Moule edulis	Table méditerranéenne	Quantité	kg	kg
		Valeur HT	€	€
	Filière	Quantité	kg	kg
		Valeur HT	€	€
	Pieux dont bouchots	Quantité	kg	kg
		Valeur HT	€	€
	Terrain découvrant : autres...	Quantité	kg	kg
		Valeur HT	€	€
Moule gallo-provincialis	Table méditerranéenne	Quantité	kg	kg
		Valeur HT	€	€
	Filière	Quantité	kg	kg
		Valeur HT	€	€
	Pieux dont bouchots	Quantité	kg	kg
		Valeur HT	€	€
	Terrain découvrant : autres...	Quantité	kg	kg
		Valeur HT	€	€
Coque	Toutes techniques	Quantité	kg	kg
		Valeur HT	€	€
Palourde	Toutes techniques	Quantité	kg	kg
		Valeur HT	€	€
Autres coquillages : Préciser :	Toutes techniques	Quantité	kg	kg
		Valeur HT	€	€

1.2. Coquillages vendus en 1/2 élevage ou prégrossis

Note :

- en ostréiculture : ventes d'huîtres de 18 mois et de 1/2 élevage (2 ans) ;
- en mytiliculture : ventes de novellains/pelisse ;
- en vénériculture : ventes de prégrossis sortis de nurserie et de 1/2 élevage produit au bout d'un an en marais ou sur parc.

	Poids en kg	Longueur en km	Valeur HT en €
Huître creuse – prégrossi (18 mois)	kg		€
Huître plate – prégrossi (18 mois)	kg		€
Huître creuse – demi-élevage (2 ans)	kg		€
Huître plate – demi-élevage (2 ans)	kg		€
Moule edulis – pelisse	kg	km	€
Moule galloprovincialis – demi-moules	kg	km	€
Coque	kg		€
Palourde	kg		€
Autre coquillage	kg		€
Préciser :			

1.3. Production des écloséries et nurseries

Note :

- l'écloserie consiste en l'obtention de larves et naissains via la reproduction de géniteurs au sein de l'entreprise.
- la nurserie consiste en l'obtention de naissains (T7/8 à T10) via le prégrossissement de naissains d'écloserie (T1 à T2) au sein de l'entreprise.

Avez-vous une activité d'écloserie en 2024 ?

oui ☐ non ☐

☐ Si oui, remplissez le tableau ci-dessous en indiquant vos ventes de naissains à l'exportation et pour le grossissement à d'autres ostréiculteurs

☐ Si vous n'avez pas d'activité d'écloserie, avez-vous une activité de nurserie en 2024 ?

oui ☐ non ☐

☐ Si oui, êtes-vous prestataire d'une ou de plusieurs écloséries ?

oui ☐ non ☐

☐ Si oui, une partie de votre production de naissain est-elle vendue directement pour le grossissement à d'autres ostréiculteurs ?

oui ☐ non ☐

☐ Si oui, remplissez le tableau ci-dessous en indiquant vos ventes pour le grossissement à d'autres ostréiculteurs

☐ Si non, passez à la question suivante.

☐ Si vous n'êtes pas prestataire d'écloserie, remplissez le tableau ci-dessous en indiquant vos ventes pour le grossissement à d'autres ostréiculteurs.

☐ Si vous n'avez pas non plus d'activité de nurserie, passez à la question suivante.

Espèce	Production vendue pour le grossissement à d'autres conchyliculteurs et à l'exportation		
	Quantité vendue	Total HT des ventes	Part vendue à l'export (sur le total HT des ventes)
Huître creuse diploïde	millions	€	%
Huître creuse triploïde	millions	€	%
Huître plate	millions	€	%
Palourde	millions	€	%
Autres coquillages Préciser :	millions	€	%

1.4. Captage en milieu naturel

Espèce	Naissain capté utilisé au sein de l'entreprise	Naissain capté vendu		Naissain jeté
		en quantité	Total HT des ventes en valeur (€ HT)	
Huître creuse	en million Ou en kg	en million Ou en kg	€	en million Ou en kg
Huître plate	en million Ou en kg	en million Ou en kg	€	en million Ou en kg
Moule edulis	en km Ou en kg	en km Ou en kg	€	en km Ou en kg
Moule galloprovincialis	en km Ou en kg	en km Ou en kg	€	en km Ou en kg
Autres coquillages : Préciser :	en kg	en kg	€	en kg

1.5. Origine des coquillages vendus en taille marchande

Note : répartition des volumes vendus de coquillages en taille marchande selon l'origine du naissain.

	Huître creuse	Huître plate	Moule edulis	Moule gallo-provincialis	Coque	Palourde
Gisement naturel	%	%	%	%	%	%
Captage	%	%	%	%	%	%
Écloserie – diploïde	%	%				%
Écloserie – triploïde	%					
Origine inconnue	%	%	%	%	%	%
Autres, préciser 	%	%	%	%	%	%
Total de contrôle	1 0 0 %	1 0 0 %	1 0 0 %	1 0 0 %	1 0 0 %	1 0 0 %

1.6. Affinage

	En claires	En parcs
Part des huîtres vendues en taille marchande ayant été affinées	%	%
Surface d'affinage	ha	ha

1.7. Répartition de la production et du chiffre d'affaires

1.7.1. Répartition du CA des ventes avec marquage sanitaire

Note : estimer ici la part des ventes de coquillages avec marquage sanitaire

	Huîtres	Moules	Autres
Dégustation	%	%	%
Autres ventes directes aux particuliers	%	%	%
Restaurateurs, traiteurs	%	%	%
Poissonniers, écaillers	%	%	%
Autre conchyliculteur en achat/revente	%	%	%
Grandes et Moyennes Surfaces en direct, en centrale d'achat	%	%	%
Mareyeurs, grossistes	%	%	%
Export au sein de l'Union Européenne	%	%	%
Export hors Union Européenne	%	%	%
Autres, préciser : 	%	%	%
Total de contrôle	1 0 0 %	1 0 0 %	1 0 0 %

1.7.2. Répartition du CA des ventes sans marquage sanitaire

Note : estimer ici la part des ventes de coquillages sans marquage sanitaire

	Huîtres	Moules	Autres
En France	%	%	%
A l'étranger	%	%	%
Total de contrôle	1 0 0 %	1 0 0 %	1 0 0 %

1.7.3. Part de la production certifiée Bio

Note : part des quantités vendues taille marchande sous signe officiel de qualité ou sous marque déposée

	Huîtres	Moules	Autres coquillages et crustacés
Certification Agriculture biologique (AB) 	%	%	%

1.7.4. Répartition de la production selon les sites de l'entreprise



Remplir les trois parties correspondant à chaque stade d'élevage : « Écloserie, nurserie, captage », « Pré-grossissement/demi-élevage », « Grossissement/finition ».

Écloserie nurserie, captage

Zone de production	Huître creuse	Huître plate	Moule edulis	Moule galloprovincialis	Autres coquillages
Nord - Pas-de-Calais	%	%	%	%	%
Baie de Somme	%	%	%	%	%
Asnelles-Meuvin	%	%	%	%	%
Côte d'Albâtre	%	%	%	%	%
Baie des Veys : Utah-beach	%	%	%	%	%
Grandcamp - Isigny	%	%	%	%	%
Côte Est - Contentin	%	%	%	%	%
Portbail-Pirou	%	%	%	%	%
Gouville-Agon	%	%	%	%	%
Sud-Sienne	%	%	%	%	%
Baie de Cancale et du mont Saint-Michel	%	%	%	%	%
Fresnaye-Arguenon	%	%	%	%	%
Baie de Saint-Brieuc	%	%	%	%	%
Tréguier-Jaudy	%	%	%	%	%
Morlaix-Penze	%	%	%	%	%
Pays des abers	%	%	%	%	%
Rade de Brest	%	%	%	%	%
Presqu'île de Crozon	%	%	%	%	%
Finistère sud	%	%	%	%	%
Ria d'Etel	%	%	%	%	%
Baie de Plouharnel	%	%	%	%	%
Baie de Quiberon	%	%	%	%	%
Rivières de Crach et de Saint-Philibert	%	%	%	%	%
Golfe du Morbihan et rivière d'Auray	%	%	%	%	%
Rivière de Pénér	%	%	%	%	%

1.7.4. Répartition de la production selon les sites de l'entreprise (suite)

Écloserie nurserie, captage (suite)

Zone de production	Huître creuse	Huître plate	Moule edulis	Moule galloprovincialis	Autres coquillages
Pénestin	%	%	%	%	%
Baie de Pont Mahé	%	%	%	%	%
Traict de Pen Bé	%	%	%	%	%
Traict du Croisic	%	%	%	%	%
Secteur de la Plaine sur Mer	%	%	%	%	%
Baie de Bourgneuf	%	%	%	%	%
Île de Noirmoutier	%	%	%	%	%
Estuaire du Payré	%	%	%	%	%
Estuaire du Lay	%	%	%	%	%
Pertuis Breton	%	%	%	%	%
Île de Ré	%	%	%	%	%
Pertuis d'Antioche	%	%	%	%	%
Marennes-Oléron	%	%	%	%	%
Pointe du Médoc	%	%	%	%	%
Bassin d'Arcachon	%	%	%	%	%
Lac d'Hossegor	%	%	%	%	%
Leucate	%	%	%	%	%
Gruissan	%	%	%	%	%
Fleury-Vendres	%	%	%	%	%
Lagune de Thau et façades maritimes de Sète Marseillan et des Aresquiers	%	%	%	%	%
Anse de Carteau	%	%	%	%	%
Baie du Lazaret	%	%	%	%	%
Corse	%	%	%	%	%
Autres, préciser :	%	%	%	%	%

1.7.4. Répartition de la production selon les sites de l'entreprise (suite)

Pré-grossissement / demi-élevage

Zone de production	Huître creuse	Huître plate	Moule edulis	Moule galloprovincialis	Autres coquillages
Nord - Pas-de-Calais	%	%	%	%	%
Baie de Somme	%	%	%	%	%
Asnelles-Meuvaux	%	%	%	%	%
Côte d'Albâtre	%	%	%	%	%
Baie des Veys : Utah-beach	%	%	%	%	%
Grandcamp - Isigny	%	%	%	%	%
Côte Est - Contentin	%	%	%	%	%
Portbail-Pirou	%	%	%	%	%
Gouville-Agon	%	%	%	%	%
Sud-Sienne	%	%	%	%	%
Baie de Cancale et du mont Saint-Michel	%	%	%	%	%
Fresnaye-Arguenon	%	%	%	%	%
Baie de Saint-Brieuc	%	%	%	%	%
Tréguier-Jaudy	%	%	%	%	%
Morlaix-Penze	%	%	%	%	%
Pays des abers	%	%	%	%	%
Rade de Brest	%	%	%	%	%
Presqu'île de Crozon	%	%	%	%	%
Finistère sud	%	%	%	%	%
Ria d'Etel	%	%	%	%	%
Baie de Plouharnel	%	%	%	%	%
Baie de Quiberon	%	%	%	%	%
Rivières de Crach et de Saint-Philibert	%	%	%	%	%
Golfe du Morbihan et rivière d'Auray	%	%	%	%	%
Rivière de Pénérif	%	%	%	%	%

1.7.4. Répartition de la production selon les sites de l'entreprise (suite)

Pré-grossissement / demi-élevage (suite)

Zone de production	Huître creuse	Huître plate	Moule edulis	Moule galloprovincialis	Autres coquillages
Pénestin	%	%	%	%	%
Baie de Pont Mahé	%	%	%	%	%
Traict de Pen Bé	%	%	%	%	%
Traict du Croisic	%	%	%	%	%
Secteur de la Plaine sur Mer	%	%	%	%	%
Baie de Bourgneuf	%	%	%	%	%
Île de Noirmoutier	%	%	%	%	%
Estuaire du Payré	%	%	%	%	%
Estuaire du Lay	%	%	%	%	%
Pertuis Breton	%	%	%	%	%
Île de Ré	%	%	%	%	%
Pertuis d'Antioche	%	%	%	%	%
Marennes-Oléron	%	%	%	%	%
Pointe du Médoc	%	%	%	%	%
Bassin d'Arcachon	%	%	%	%	%
Lac d'Hossegor	%	%	%	%	%
Leucate	%	%	%	%	%
Gruissan	%	%	%	%	%
Fleury-Vendres	%	%	%	%	%
Lagune de Thau et façades maritimes de Sète Marseillan et des Aresquiers	%	%	%	%	%
Anse de Carteau	%	%	%	%	%
Baie du Lazaret	%	%	%	%	%
Corse	%	%	%	%	%
Autres, préciser :	%	%	%	%	%

1.7.4. Répartition de la production selon les sites de l'entreprise (suite)

Grossissement / finition

Zone de production	Huître creuse	Huître plate	Moule edulis	Moule galloprovincialis	Autres coquillages
Nord - Pas-de-Calais	%	%	%	%	%
Baie de Somme	%	%	%	%	%
Asnelles-Meuvaes	%	%	%	%	%
Côte d'Albâtre	%	%	%	%	%
Baie des Veys : Utah-beach	%	%	%	%	%
Grandcamp - Isigny	%	%	%	%	%
Côte Est - Contentin	%	%	%	%	%
Portbail-Pirou	%	%	%	%	%
Gouville-Agon	%	%	%	%	%
Sud-Sienne	%	%	%	%	%
Baie de Cancale et du mont Saint-Michel	%	%	%	%	%
Fresnaye-Arguenon	%	%	%	%	%
Baie de Saint-Brieuc	%	%	%	%	%
Tréguier-Jaudy	%	%	%	%	%
Morlaix-Penze	%	%	%	%	%
Pays des abers	%	%	%	%	%
Rade de Brest	%	%	%	%	%
Presqu'île de Crozon	%	%	%	%	%
Finistère sud	%	%	%	%	%
Ria d'Etel	%	%	%	%	%
Baie de Plouharnel	%	%	%	%	%
Baie de Quiberon	%	%	%	%	%
Rivières de Crach et de Saint-Philibert	%	%	%	%	%
Golfe du Morbihan et rivière d'Auray	%	%	%	%	%
Rivière de Pénérif	%	%	%	%	%

1.7.4. Répartition de la production selon les sites de l'entreprise (suite)

Grossissement / finition (suite)

Zone de production	Huître creuse	Huître plate	Moule edulis	Moule galloprovincialis	Autres coquillages
Pénestin	%	%	%	%	%
Baie de Pont Mahé	%	%	%	%	%
Traict de Pen Bé	%	%	%	%	%
Traict du Croisic	%	%	%	%	%
Secteur de la Plaine sur Mer	%	%	%	%	%
Baie de Bourgneuf	%	%	%	%	%
Île de Noirmoutier	%	%	%	%	%
Estuaire du Payré	%	%	%	%	%
Estuaire du Lay	%	%	%	%	%
Pertuis Breton	%	%	%	%	%
Île de Ré	%	%	%	%	%
Pertuis d'Antioche	%	%	%	%	%
Marennes-Oléron	%	%	%	%	%
Pointe du Médoc	%	%	%	%	%
Bassin d'Arcachon	%	%	%	%	%
Lac d'Hossegor	%	%	%	%	%
Leucate	%	%	%	%	%
Gruissan	%	%	%	%	%
Fleury-Vendres	%	%	%	%	%
Lagune de Thau et façades maritimes de Sète Marseillan et des Aresquiers	%	%	%	%	%
Anse de Carteau	%	%	%	%	%
Baie du Lazaret	%	%	%	%	%
Corse	%	%	%	%	%
Autres, préciser :	%	%	%	%	%

1.8. Estimation des pertes

Estimer toutes les pertes par zone : pertes naturelles, vol, prédation, sécheresse, maladie, pollution...

Pertes estimées

Zone de production	Huître creuse	Huître plate	Moule edulis	Moule galloprovincialis	Autres coquillages
Nord - Pas-de-Calais	%	%	%	%	%
Baie de Somme	%	%	%	%	%
Asnelles-Meuvaes	%	%	%	%	%
Côte d'Albâtre	%	%	%	%	%
Baie des Veys : Utah-beach	%	%	%	%	%
Grandcamp - Isigny	%	%	%	%	%
Côte Est - Contentin	%	%	%	%	%
Portbail-Pirou	%	%	%	%	%
Gouville-Agon	%	%	%	%	%
Sud-Sienne	%	%	%	%	%
Baie de Cancale et du mont Saint-Michel	%	%	%	%	%
Fresnaye-Arguenon	%	%	%	%	%
Baie de Saint-Brieuc	%	%	%	%	%
Tréguier-Jaudy	%	%	%	%	%
Morlaix-Penze	%	%	%	%	%
Pays des abers	%	%	%	%	%
Rade de Brest	%	%	%	%	%
Presqu'île de Crozon	%	%	%	%	%
Finistère sud	%	%	%	%	%
Ria d'Etel	%	%	%	%	%
Baie de Plouharnel	%	%	%	%	%
Baie de Quiberon	%	%	%	%	%
Rivières de Crach et de Saint-Philibert	%	%	%	%	%
Golfe du Morbihan et rivière d'Auray	%	%	%	%	%
Rivière de Pénérif	%	%	%	%	%

1.8. Estimation des pertes (suite)

Pertes estimées (suite)

Zone de production	Huître creuse	Huître plate	Moule edulis	Moule galloprovincialis	Autres coquillages
Pénestin	%	%	%	%	%
Baie de Pont Mahé	%	%	%	%	%
Traict de Pen Bé	%	%	%	%	%
Traict du Croisic	%	%	%	%	%
Secteur de la Plaine sur Mer	%	%	%	%	%
Baie de Bourgneuf	%	%	%	%	%
Île de Noirmoutier	%	%	%	%	%
Estuaire du Payré	%	%	%	%	%
Estuaire du Lay	%	%	%	%	%
Pertuis Breton	%	%	%	%	%
Île de Ré	%	%	%	%	%
Pertuis d'Antioche	%	%	%	%	%
Marennes-Oleron	%	%	%	%	%
Pointe du Médoc	%	%	%	%	%
Bassin d'Arcachon	%	%	%	%	%
Lac d'Hossegor	%	%	%	%	%
Leucate	%	%	%	%	%
Gruissan	%	%	%	%	%
Fleury-Vendres	%	%	%	%	%
Lagune de Thau et façades maritimes de Sète Marseillan et des Aresquiers	%	%	%	%	%
Anse de Carteau	%	%	%	%	%
Baie du Lazaret	%	%	%	%	%
Corse	%	%	%	%	%
Autres, préciser :	%	%	%	%	%

2.1 Ventes de crustacés d'élevage produits par l'entreprise

Note: exclure les produits de la pêche ou de strict négoce (achat/revente sans grossissement ou finition au sein de l'entreprise).

Espèce	Ventes toute destination	
	Poids en kg	Valeur HT en €
Crevette pénéide (<i>Penaeus japonicus</i>, <i>Penaeus vannamei</i>, <i>Penaeus monodon</i>...)	kg	€
Autres crustacés d'élevage en eau de mer : Préciser	kg	€
Crevette géante d'eau douce, chevrette (<i>Macrobrachium rosenbergii</i>)	kg	€
Ecrevisse (<i>Astacus astacus</i>, <i>Astacus leptodactylus</i>...)	kg	€
Autres crustacés d'élevage en eau douce : Préciser	kg	€

2.2 Ventes d'autres animaux marins d'élevage produits par l'entreprise

Note: exclure les produits de la pêche ou de strict négoce (achat/revente sans grossissement ou finition au sein de l'entreprise).

Espèce	Ventes toute destination	
	Poids en kg	Valeur HT en €
Autres animaux marins d'élevage : Préciser	kg	€

3. Événements exceptionnels

Avez-vous eu des événements exceptionnels au cours de l'année 2024 expliquant des changements importants dans votre production ?

oui ☐ non ☐

☐ Si oui, préciser :

4. Dégustation

Pratiquez-vous une activité de dégustation en 2024 ?

☐ Sans objet

☐ Non

☐ Non, mais c'est en projet

☐ Oui, directement dans l'entreprise de production

☐ Oui, dans une autre entreprise de commercialisation, spécialisée dans la dégustation

☐ Oui, dans une autre entreprise créée uniquement pour la dégustation

☐ Autre, préciser :

5. Dirigeants d'entreprise et main-d'œuvre présente au 31 décembre 2024

5.1. Dirigeants et associés de l'entreprise

	Nom (facultatif)	Sexe	Année de naissance	Statut	Temps de travail	Nationalité	Diplôme le plus élevé obtenu	Régime social
1		☐ Fém. ☐ Masc.		☐ Salarié ☐ Non salarié	%	☐ France ☐ Autre	☐ Sans diplôme qualifiant ☐ CAP BEP ☐ Bac ☐ Bac + 2 ☐ Licence et plus	☐ Général ☐ Enim ☐ MSA
2		☐ Fém. ☐ Masc.		☐ Salarié ☐ Non salarié	%	☐ France ☐ Autre	☐ Sans diplôme qualifiant ☐ CAP BEP ☐ Bac ☐ Bac + 2 ☐ Licence et plus	☐ Général ☐ Enim ☐ MSA
3		☐ Fém. ☐ Masc.		☐ Salarié ☐ Non salarié	%	☐ France ☐ Autre	☐ Sans diplôme qualifiant ☐ CAP BEP ☐ Bac ☐ Bac + 2 ☐ Licence et plus	☐ Général ☐ Enim ☐ MSA
4		☐ Fém. ☐ Masc.		☐ Salarié ☐ Non salarié	%	☐ France ☐ Autre	☐ Sans diplôme qualifiant ☐ CAP BEP ☐ Bac ☐ Bac + 2 ☐ Licence et plus	☐ Général ☐ Enim ☐ MSA
5		☐ Fém. ☐ Masc.		☐ Salarié ☐ Non salarié	%	☐ France ☐ Autre	☐ Sans diplôme qualifiant ☐ CAP BEP ☐ Bac ☐ Bac + 2 ☐ Licence et plus	☐ Général ☐ Enim ☐ MSA
6		☐ Fém. ☐ Masc.		☐ Salarié ☐ Non salarié	%	☐ France ☐ Autre	☐ Sans diplôme qualifiant ☐ CAP BEP ☐ Bac ☐ Bac + 2 ☐ Licence et plus	☐ Général ☐ Enim ☐ MSA

5.2. Nouveaux dirigeants en 2024

Votre entreprise a-t-elle intégré en 2024 un nouveau dirigeant ou associé ?

oui ☐ non ☐



Si oui :

- justifie-t-il d'une capacité professionnelle (diplôme ou équivalences) ?

oui ☐ non ☐

- avait-il moins de 40 ans en 2024 ?

oui ☐ non ☐

5.3. Main-d'œuvre permanente de l'entreprise

Note :

- main-d'œuvre permanente : il s'agit de toute personne travaillant pour l'entreprise au 31 décembre 2024, hors CDD, intérimaires, stagiaires. Sont concernés les salariés et les éventuels non-salariés, quel que soit le temps de travail.

Nombre de salariés et non salariés permanents de l'entreprise :

Prenez en compte tous les salariés et non-salariés de l'entreprise, hors dirigeants et associés (qui sont déclarés en question 3.1).

	Femmes		Hommes	
	Salariées	Non salariées	Salariés	Non salariés
À temps plein				
Plus de 1/2 temps				
À mi-temps				
Moins de 1/2 temps				

5.4. Main-d'œuvre saisonnière ou occasionnelle

Note : la main-d'œuvre saisonnière ou occasionnelle peut être : des intérimaires, des CDD, du personnel de groupement d'employeurs...

	Femmes		Hommes	
	Nombre total de personnes	Nombre total de jours travaillés	Nombre total de personnes	Nombre total de jours travaillés
En CDD				
En intérim				

6. Cessation d'activité

6.1. Projet de transmission ou de cessation d'activité

Avez-vous un projet de transmission ou de cessation d'entreprise dans les 5 prochaines années ?

- ☐ Sans objet
- ☐ Non
- ☐ C'est une possibilité

- ☐ Oui, mais le projet n'est pas encore défini
- ☐ Oui, et j'ai entamé le projet de reprise
- ☐ Oui et il n'y aura pas de reprise
- ☐ Autre, préciser :

6.2. Entreprise en cessation d'activité

Si vous n'êtes plus en activité maintenant,

Date de cessation d'activité (jour/mois/an)

/ / 20

Cette enquête concerne bien votre activité en 2024. Merci de nous indiquer les ventes et l'emploi concernant cette année, même si elle est d'activité incomplète.

Qu'est devenue votre entreprise après sa cessation d'activité ?

- ☐ entreprise définitivement arrêtée
- ☐ recherche de repreneur en cours.
- ☐ reprise par l'entreprise précisée ci-dessous



Repreneur

Raison sociale :

Chef d'entreprise :

Adresse postale :

Code postal, commune : Tél.

Que sont devenues vos concessions sur le Domaine Public Maritime ?

- ☐ concessions conservées en attente d'un repreneur
- ☐ en cours de cession à autrui ou de remise aux Affaires Maritimes
- ☐ gestion par l'entreprise reprenante

Inscrivez ici les difficultés rencontrées pour remplir ce questionnaire.
Si vous n'avez aucune vente, merci d'en préciser succinctement les raisons.

Avez-vous des idées de questions à ajouter dans la prochaine enquête annuelle ?

Combien de temps était nécessaire pour répondre au questionnaire ?

min

En cas de difficulté vous pouvez contacter
BVA :

Tél. : 0805 800 157 (numéro vert)
mail : aquaculture@bva-surveys.com

Si vous avez égaré l'enveloppe T
de réponse prépayée, ce questionnaire
est à retourner sous enveloppe timbrée
à l'adresse suivante :

BVA group
Enquête Aquaculture
75, rue Saint-Jean
31130 Balma

Le Service de la Statistique
et de la Prospective vous
remercie du soin que vous
avez pris à rédiger votre réponse.